



HAL
open science

Introduction : les lacs au prisme des sciences humaines et sociales

Mélanie Duval, Alice Nikolli, Christophe Gauchon

► **To cite this version:**

Mélanie Duval, Alice Nikolli, Christophe Gauchon. Introduction : les lacs au prisme des sciences humaines et sociales. coordinateurs : Alice Nikolli, Mélanie Duval et Christophe Gauchon. Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins, Collection Edytem, PUSMB, pp.9-20, 2021, Collection Edytem, 978-2-37741-061-3. hal-03274528

HAL Id: hal-03274528

<https://hal.science/hal-03274528>

Submitted on 7 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collection EDYTEM

Numéro 21 - Année 2021

Coordination :
Alice Nikolli,
Mélanie Duval,
Christophe Gauchon

LACS ET SOCIÉTÉS : ÉCLAIRAGES ALPINS, PYRÉNÉENS ET ANDINS



Collection EDYTEM

Numéro 21 - Année 2021

Lacs et sociétés : éclairages alpins, pyrénéens et andins

Actes des journées d'étude
« Territoires et paysages lacustres,
des lacs de plaine aux lacs de montagne »
Le Bourget-du-lac, 15 et 16 novembre 2019

*Coordination de l'ouvrage :
Alice Nikolli, Mélanie Duval, Christophe Gauchon*



Comité éditorial de la « Collection EDYTEM »

Yves PERRETTE, Clémence PERRIN-MALTERRE et Nathalie CAYLA.

Comité de lecture du présent volume

Laurent ASTRADE, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Robin BRIGAND, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - laboratoire Trajectoires
Mélanie DUVAL, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Marie FORGET, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Christophe GAUCHON, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Dominique KREZIAK, IAE Savoie Mont Blanc - laboratoire IREGÉ
Lionel LASLAZ, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM
Yves-François LE LAY, ENS de Lyon - laboratoire EVS
Sabine MOULIN, Université Savoie Mont Blanc - Centre de recherche en droit Antoine Favre
Alice NIKOLLI, Université Savoie Mont Blanc - laboratoire EDYTEM et ENS de Lyon - laboratoire EVS

NB : Les points de vue et conclusions développées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Exemplaires disponibles au Laboratoire EDYTEM et distribués par FMSH-Diffusion (www.lcdpu.fr) et par l'Université Savoie Mont Blanc (btk.univ-smb.fr/livres)

Université Savoie Mont Blanc
Laboratoire EDYTEM (UMR 5204)
Environnements, DYnamiques et TErritoires de la Montagne
Campus universitaire
73376 LE BOURGET-DU-LAC CEDEX
edytem.cnrs.fr

Mise en page

Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, Catherine BRUN

ISBN : 1762-4304
ISSN : 978-2-37741-061-3
Dépôt légal : juin 2021

Illustrations de couverture

01 – Affiche « Aix-les-Bains. Ville jeune pour les jeunes ». Auteur Inconnu, non datée - Fonds Club de plongée d'Aix-les-Bains.
02 – Vue d'une partie des bois de la zone 2 du site PNLV 1 de Conjux (lac du Bourget) (© R. Masson).
03 – Les rives du lac Titicaca depuis la commune de Sampaya, 2017. Cliché : J. Blanc Ansari.
04 – Photographie aérienne de la plage de Bon Vent, lac d'Aiguebelette, juillet 2017. Cliché : Aiguebelette Parapente.
05 – Évolution de l'urbanisation autour du lac de Paladru. S. Moulin, d'après les données Majic 2017. Les rives ont été relativement préservées de l'urbanisation depuis 1978, même si quelques lotissements ont pu être réalisés.
06 – Détail de la carte du Léman par le syndic Jean du Villard 1588. Carte oblongue, orientée sud-est, armoiries, légende, poissons. Publiée par la librairie ancienne Bader-Revilliod, Genève. Exemplaire n° 114 (CH AEG Archives privées 247/V/136).

SOMMAIRE

Éditorial

« *Et si on bossait sur les lacs ?* »

Yves PERRETTE et Jérôme POULENARD 7

Introduction : les lacs au prisme des sciences humaines et sociales

Mélanie DUVAL, Alice NIKOLLI et Christophe GAUCHON 9

Partie 1.

Les lacs : regards croisés sur un objet équivoque 21

Théorie et pratique des lacs en Italie. Normes, fonctions et cas paradigmatiques

Stefano FANETTI, Giuseppe MUTI et Ezio VACCARI 23

Ô droit ! Suspend ton vol !

La protection des rives des lacs de montagne de la théorie juridique à la pratique alpine

Sabine MOULIN 31

Lacs publics mais rives (en partie) privées : analyse d'un paradoxe géo-légal

Alice NIKOLLI 51

Les représentations de l'espace lacustre de l'Antiquité à nos jours.

Réflexions à partir d'exemples savoyards

Sébastien NIELOUD-MULLER 63

Partie 2.

Environnement et usages des espaces lacustres 89

*Archives historiques et sédimentaires des paysages lacustres du piedmont des Pyrénées
(lacs de Barbazan et de Loures-Barousse, Haute Garonne, France)*

Victor ARRICAU et Emmanuel CHAPRON 91

*Exploration fonctionnelle du territoire des grands lacs alpins
par le prisme des services écosystémiques*

Yoann BAULAZ, Jean-Marcel DORIOZ et Véronique PEYRACHE-GADEAU 103

Paysages et usages des lacs alpins

Christophe GAUCHON 127

*Le lac Titicaca bolivien : analyse ethnographique pour penser le désordre
environnemental au prisme des savoirs scientifiques et autochtones*

Jordie BLANC ANSARI 139

Partie 3.

Le tourisme lacustre: origines, dynamiques et limites 155

Biodiversité et durabilité touristique des lacs d'Insubrie.

Rhétorique, pratiques et problèmes de gestion du territoire

Adriano MARTINOLI, Giuseppe MUTI, Valeria PECORELLI et Damiano PREATONI 157

<i>La valorisation musicale des grands lacs périalpins : l'ennui ou la fête</i> Théophile BONJOUR	167
<i>La trajectoire touristique des lacs de Savoie : apports des documents promotionnels dans l'analyse de l'évolution de lieux touristiques</i> Chloé JOBERT et Mélanie DUVAL.....	185
<i>Le tourisme lacustre comme stratégie de diversification d'une destination touristique estampillée « montagne » : entre discours et réalité</i> Mélanie DUVAL, Julien MATHIEU et Alice NIKOLLI	205
Compte rendu d'excursion.....	231
<i>D'un lac à l'autre : trace GPS améliorée d'une excursion de terrain</i> Matthieu BARRIL, Yoann BAULAZ, Ana BRANCELJ, Mélanie DUVAL, Christophe GAUCHON et Alice NIKOLLI	233

INTRODUCTION

LES LACS AU PRISME DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LAKES THROUGH THE PRISM OF THE HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES

MÉLANIE DUVAL¹, ALICE NIKOLLI^{1, 2} ET CHRISTOPHE GAUCHON¹

¹ *Laboratoire EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS*

² *Laboratoire Environnement Ville Société, École Normale Supérieure de Lyon – CNRS*

melanie.duval@univ-smb.fr

alice.nikolli@hotmail.fr

christophe.gauchon@univ-smb.fr

Les actes de ces journées d'étude sont le résultat de dynamiques progressivement engagées en sciences humaines et sociales sur la problématique des espaces lacustres, impliquant des membres du laboratoire EDYTEM, d'autres laboratoires de recherche ainsi que des acteurs de la société civile. Pour mieux appréhender

le contexte de production de ces journées d'étude, cette introduction fait un état de la recherche sur les lacs en sciences humaines et sociales, avant de présenter l'aventure lacustre qui a mené à cette formalisation et, pour finir, de mettre en perspective les contributions réunies dans ce volume.

LES LACS, GRANDS OUBLIÉS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ?

Si les lacs sont fortement abordés en géographie physique (Touchart, 2000a, 2002) ou encore en tant qu'écosystèmes par les sciences de l'environnement (Magni et Chinaglia, 2007; Montuelle et Clémens, 2015), et ce à l'échelle nationale comme internationale, force est de constater que peu de recherches sont, à l'inverse, conduites sur les espaces lacustres du côté des sciences humaines et sociales (SHS). Outre des travaux monographiques anciens portant sur des lacs à titre principal ou secondaire (Miège, 1933, 1934; Floret et Hubert, 1977), les recherches sur les espaces lacustres s'inscrivent :

1. soit dans des contextes de recherche plus généraux, avec des travaux engagés sur les plans d'eau continentaux, regroupant les lacs, les marais et les étangs (Touchart, 2002 et 2007; Bartout et Touchart, 2013) dans une optique de «*géographie limnologique*»¹ (Touchart *et al.*, 2014);
2. soit selon des approches sectorielles, rarement mises en perspective, que ce soit sous l'angle de leur exploitation en tant que gisement de ressources (Barraqué, 1986; Leroy *et al.*, 2018), de la construction des représentations sociales et du paysage (Vernex, 1985, 1996a et 1998; Lévy *et al.*, 1998; Ferrata, 2007), souvent en lien avec leur mise en tourisme (Vernex, 1993;

Hall et Härkönen, 2006; Muti, 2015), ou encore à travers leur rôle (vue, proximité, accès) dans la formation des prix immobiliers, en particulier dans la littérature économique anglophone (Orr et Pickens, 2003; Nicholls et Crompton, 2018).

En géographie humaine de langue française, J.-C. Vernex est sans doute le seul auteur à avoir fait des lacs, en l'occurrence savoyards, le cœur de son travail de recherche, dans une approche de géographie historique et culturelle attentive aux paysages et à l'évolution des représentations, en lien notamment avec les aménagements touristiques (Vernex, 1985, 1987, 1989, 1993, 1996a et b, 1998, 1999 et 2009). Ainsi, à de rares exceptions près (Barraqué *et al.*, 1995; Klessig, 2001), les approches croisées et globales de l'objet «*lac*» restent rares en SHS. Relevons cependant que des spécialistes de «*géographie limnologique*» comme L. Touchart et P. Bartout ont récemment appelé de leurs vœux un élargissement des réflexions vers les «*aspects socioculturels*» (Bartout et Touchart, 2017).

On peut tenter d'expliquer ce relatif désintérêt des SHS pour les lacs par l'hybridité qui caractérise cet objet spatial du point de vue de son appropriation par les sociétés. Les lacs apparaissent en effet comme des objets qui sont rarement considérés pour eux-mêmes, étant assimilés tantôt aux espaces maritimes, tantôt aux espaces fluviaux, que ce soit du point de

vue de leurs usages ou du point de vue de leur statut juridique. Les usages observés aux abords des espaces lacustres recourent ainsi ceux des mers (pêche, navigation, pratiques balnéaires, rejet des eaux usées, urbanisation), sans pour autant exclure ceux des cours d'eau (alimentation en eau potable, halage des barges le long des rives), tandis que l'on peinerait à identifier des usages qui soient spécifiquement lacustres. De la même manière, si on prend l'exemple des grands lacs, le droit français les assimile tantôt à l'espace maritime (loi Littoral, Conservatoire du littoral), tantôt aux espaces fluviaux (les lacs domaniaux relèvent ainsi du domaine public fluvial, et non d'un domaine public qui leur serait spécifique). Cette question du statut

juridique des lacs a d'ailleurs longtemps fait débat, entre tenants de l'assimilation fluviale (l'assimilation maritime étant plus récente) et tenants de la spécificité juridique des lacs (Larrieu, 1910 ; Davignon, 1979). Le droit italien, en revanche, tend vers une assimilation maritime plutôt que vers une assimilation fluviale, mais ne formule pas davantage de spécificité lacustre sur le plan juridique (Paoli, 1995). Ainsi, là où la limnologie postule une « individualité » voire une « personnalité » des lacs (Bertola, 1999), les SHS ne les verraient au contraire que comme des espaces de l'eau assimilables à d'autres du point de vue des usages sociaux et ne leur auraient, de ce fait, accordé que peu d'attention.

ÉMERGENCE DE RECHERCHES EN SHS SUR LES ESPACES LACUSTRES AU LABORATOIRE EDYTEM

Cette relative absence de travaux de SHS centrés sur les lacs se retrouve à l'échelle du laboratoire EDYTEM ; ce n'est donc que très progressivement que des travaux se sont développés sur cette entrée. En 2010, dans la continuité d'un colloque organisé en 2006, intitulé « Autour du Lac du Bourget » (Jacquet *et al.*, 2008), se mettait en place un axe d'animation transversal (FLAME, pour Fédération Lac Montagne Environnement) entre trois laboratoires de l'Université Savoie Mont Blanc (CARTELL, LCME et EDYTEM), qui deviendrait en 2017 l'actuelle fédération de recherche FREE-Alpes (Fédération de Recherche en Ecologie et Environnement – Alpes ; regroupant sept laboratoires du sillon alpin). Lors de la mise en place de FLAME, et en lien avec les constats dressés lors du colloque de 2006 (Jacquet *et al.*, 2008), un tour de table des manières d'appréhender l'objet spatial « lac » fut effectué. En lien avec le dispositif Zone Atelier Bassin du Rhône, cet objet était pressenti par plusieurs membres de ces différents laboratoires comme une piste intéressante pour la structuration de projets interdisciplinaires.

De manière à la fois transversale et complémentaire, il s'est avéré que, dans nos laboratoires, celui-ci était essentiellement abordé dans le cadre 1) de recherches limnologiques portant sur l'état des eaux, de la faune et de la flore des lacs (Dorioz *et al.*, 1998 ; Mangot *et al.*, 2012), 2) de recherches limnogéologiques, partant de l'analyse des sédiments piégés dans les lacs pour reconstituer l'évolution du climat et l'histoire des activités humaines (Arnaud *et al.*, 2014) et 3) de recherches archéologiques portant sur les sites palafittiques (Magny *et al.*, 2005 ; Billaud *et al.*, 2013) et sur l'occupation des lacs au Néolithique (Marguet et Rey, 2007).

En revanche, si les lacs étaient abordés dans le cadre de recherches en SHS, cela restait au détour de recherches portant sur d'autres entrées telles que l'histoire des villes thermales situées à proximité

(Gallino et Gauchon, 2009) ou encore en tant que composante parmi d'autres d'un territoire étudié plus globalement dans une approche de géographie régionale (Laslaz *et al.*, 2015). Une première forme de mise en perspective de ces différents regards fut effectuée avec la réalisation d'un ouvrage collectif en direction du grand public. Coordonné par B. Montuelle et A. Clémens (2015), *Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions* propose des fiches synthétiques concernant neuf grandes thématiques : origine et fonctionnement hydrologique, biologie et écologie, qualité de l'eau, activités halieutiques, usages et rôle économique, aménagement, gestion et protection, changement global, patrimoine et culture. Dans ce dernier chapitre figure notamment une fiche sur la mise en tourisme des lacs (Gauchon, 2015). Après ces premiers pas des chercheurs en SHS du laboratoire EDYTEM en direction des lacs, cette dynamique de recherche prit de l'ampleur, jusqu'à l'organisation de journées d'études et la publication de ces actes.

En effet, trois entrées ont commencé à être travaillées, en lien avec des travaux de master et la formalisation de projets de thèse :

1. une analyse critique des modalités d'accès aux lacs périalpins, questionnant le statut hybride de cet objet spatial entre un plan d'eau public et des rives privatisées, avec des enjeux d'aménagement et des stratégies de contournement des dispositifs réglementaires en place. Travaillée par A. Nikolli dans le cadre de son master 2 (Nikolli, 2016 et 2018) puis de sa thèse (Nikolli, 2019), cette recherche a notamment mis en avant les logiques de publicisation et de privatisation des rives, les conflits qui en résultent et la montée en puissance de revendications autour « d'un droit au lac ».
2. un questionnement sur les services écosystémiques rendus par les lacs et leur évolution en

réponse à la succession d'épisodes de pollutions, avec des réflexions méthodologiques visant à développer une approche intégrée et intégrative des différentes facettes des lacs : services rendus en tant que réservoirs d'eau potable, sur le plan de la pêche, comme support de biodiversité, ainsi que sur les plans culturels et touristiques. Impliquant les laboratoires CARTELE et EDYTEM, la thèse de Y. Baulaz (2020), ainsi que le mémoire de 3^e année d'école d'ingénieur de R. Wirst-Susini (2018) ont permis de mettre en exergue les interrelations complexes entre les différents types de services rendus par les lacs, tout en proposant un renouvellement des échelles d'analyse.

3. des recherches sur la patrimonialisation des lacs périalpins, à partir des sites palafittiques, vestiges d'habitations lacustres préhistoriques immergés dans les lacs. Sur cette entrée, le travail de V. Monin (2015) a permis de

questionner les jeux d'acteurs autour des enjeux de préservation de ces sites archéologiques, pour l'essentiel situés à de faibles profondeurs et de ce fait, vulnérables par rapport aux variations du niveau des lacs et à différents usages. A. Potin-Finette (2016) s'est par la suite interrogée sur les processus d'appropriation de la valeur patrimoniale de ce type de sites, paradoxalement inscrits sur la liste du Patrimoine mondial mais très peu connus des usagers et des visiteurs des lacs. Dans un troisième temps, les travaux d'A. Brancelj, d'abord en master 2 (2016) puis en thèse (soutenance prévue courant 2021), proposent une approche à la fois détaillée et globale des enjeux liés à ce type de patrimoine, en questionnant les enjeux de conservation, de valorisation et de gouvernance pour l'ensemble des biens palafittiques périalpins inscrits au Patrimoine mondial (Duval *et al.*, 2017, 2018).

TEMPS DE STRUCTURATION DES RECHERCHES ENGAGÉES : LE PROJET ALPINE LAKES

L'ensemble de ces recherches a été soutenu par différents outils programmatiques, le principal d'entre eux étant le projet Alpine Lakes. D'une durée de trois ans (2017-2019), celui-ci recoupait des enjeux à la fois scientifiques, académiques, partenariaux et fonctionnels. Alpine Lakes visait à fédérer, dans un cadre interdisciplinaire mobilisant les apports conjoints des SHS et des sciences de l'environnement, trois actions de recherche, directement en lien avec les projets de thèse alors en cours (A. Nikolli, Y. Baulaz, A. Brancelj). Financées par différents types de supports, ces trois recherches doctorales nécessitaient, de manière très concrète, des financements complémentaires pour couvrir les frais de terrain, de traitement et de valorisation des données. Le choix a alors été fait de saisir l'opportunité que représentait la conduite de ces trois thèses pour penser et encourager des synergies de recherche sur les lacs, à la croisée des laboratoires mobilisés dans FLAME, avec la construction d'un projet de recherche commun, Alpine Lakes.

Prenant comme cadre général les services rendus par les lacs (de Groot *et al.*, 2010 ; Keeler *et al.*, 2012 ; Hackbart *et al.*, 2017), Alpine Lakes s'est organisé selon trois axes de recherche spécifiques, mettant en perspective différents lacs périalpins (figure 1).

Le premier axe de recherche était ciblé sur l'analyse des liens entre l'évolution de la pollution des lacs périalpins et les services écosystémiques rendus par ces derniers. En mettant en perspective les lacs du Bourget, d'Annecy et le Léman, il s'agissait de répondre aux interrogations suivantes : quel a été l'impact des polluants sur l'état des lacs et sur les

services socio-écosystémiques qu'ils rendent ? Quelles réponses ces impacts ont-ils générées ? Quelles actions de restauration de la qualité des lacs ont été mises en place, par qui et comment, en fonction de quelles données, notamment scientifiques ?

Le deuxième axe examinait le paradoxe entre l'actuel engouement social pour les grands lacs périalpins et l'ampleur des restrictions d'accès dont ils font l'objet, avec comme objectif d'analyser dans quelle mesure ces restrictions d'accès compromettent les fonctions sociales des lacs. Mettant en perspective les lacs d'Annecy, du Bourget, le Léman et, dans une moindre mesure, le lac de Côme, cette action de recherche s'est appuyée sur (i) une analyse précise des restrictions d'accès *via* leur cartographie, (ii) une analyse des jeux d'acteurs et (iii) une analyse des représentations liées aux lacs, à la privatisation de leurs rives et à leur accessibilité, avec des campagnes d'enquête auprès des acteurs institutionnels et associatifs ainsi qu'auprès des usagers et usagères.

Enfin, le troisième axe visait à analyser les valeurs patrimoniales dans le jeu des services écosystémiques, avec un centrage sur les sites palafittiques, et plus précisément sur les 111 sites retenus à l'échelle alpine pour constituer le bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ». Il s'agissait d'intégrer les dimensions patrimoniales et touristiques dans l'ensemble des services rendus par les lacs périalpins et de déterminer dans quelle mesure ce type de services culturels varie selon des jeux d'acteurs territorialisés.

Dans le même temps, le projet Alpine Lakes répondait à des enjeux de recherche collaborative, avec comme objectif d'associer les acteurs de la société

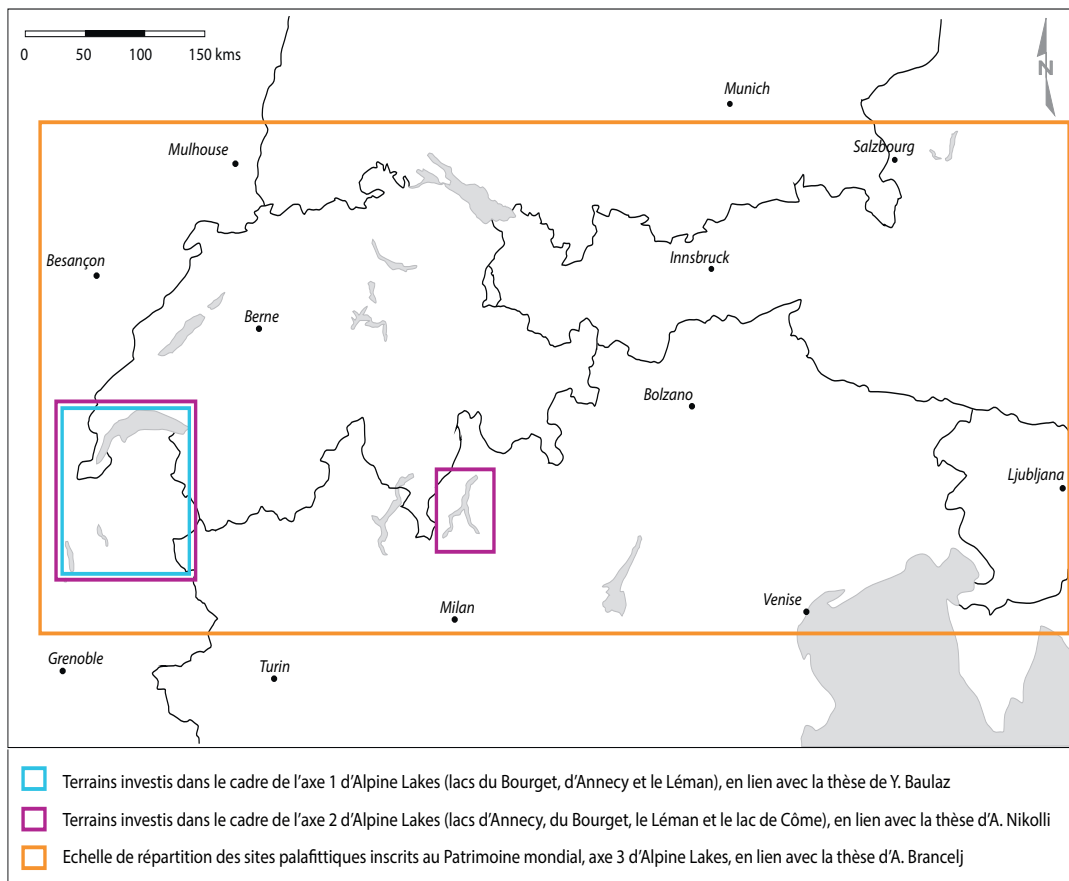


Figure 1 - Les terrains conjointement mobilisés dans le cadre d'Alpine Lakes.

civile au déroulement du projet. Si le montage du projet de recherche fut impulsé par la nécessité de penser l'accompagnement des thèses en cours, celui-ci s'est directement nourri des collaborations nouées avec différents partenaires de la société civile, qu'il s'agisse de collaborations engagées depuis plusieurs années sur la thématique plus large des espaces protégés ou de collaborations plus récentes directement en lien avec l'objet «lac». Dans la phase de montage du projet comme dans son déroulé, le projet Alpine Lakes s'est appuyé sur un faisceau de partenariats avec cinq structures : (i) le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie (CEN 73), (ii) le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie (Asters), (iii) l'Agence départementale touristique de Savoie², (iv) Savoie Mont Blanc Tourisme, organisme chargé de la promotion touristique pour les deux départements et (v) la Conservation départementale des patrimoines de la Savoie. À ce noyau initial se sont ajoutés par la suite le Conservatoire du Littoral, ainsi que l'unité «Environnement et cadre de vie» de la Direction Départementale des Territoires de la Savoie. Au-delà d'un intérêt exprimé sur le papier, ces structures se sont rendues disponibles pour échanger sur le fond des recherches engagées, avec une implication dans

le déroulé des trois thèses et lors des séminaires semestriels organisés dans le cadre d'Alpine Lakes.

Entre les temps de réalisation des trois recherches doctorales et les séminaires d'échanges avec les acteurs de la société civile, le projet Alpine Lakes a donné lieu à des actions transversales, identifiées et formalisées au fur et à mesure des avancées du projet. Très rapidement, l'entrée touristique est apparue aux membres du projet comme déterminante dans la structuration actuelle des lacs péri-alpins, à l'instar d'une dynamique mondiale plus générale (Hall et Härkönen, 2006). Les grands lacs péri-alpins sont en effet des espaces attractifs : leurs paysages, les activités économiques qui se déploient sur leurs rives, leurs aménagements et les pratiques récréatives qu'ils rendent possibles en font des espaces recherchés, en attestent la dynamique démographique (Laslaz *et al.*, 2015) et la fréquentation touristique de ces territoires (Montuelle et Clémens, 2015).

Des actions de recherche plus spécifiquement consacrées à cette entrée tourisme ont été successivement conduites, avec les masters de C. Jobert (2017), de C. Duclos (2018) et de J. Mathieu (2019). Complémentaires, ces trois travaux de master sur les grands lacs péri-alpins français portaient

respectivement sur (i) les images touristiques produites par les acteurs de la promotion touristique depuis les débuts de leur mise en tourisme, (ii) les trajectoires de mise en tourisme des lacs périalpins et une identification des facteurs influençant le développement et la pratique des activités touristiques et (iii) la manière dont les lacs périalpins sont perçus comme des ressources touristiques, par quels acteurs et à quelles échelles spatiales. Des réflexions sur le tourisme ont également été menées dans le cadre de la thèse d'A. Nikolli, avec une réflexion sur les liens entre tourisme et privatisation littorale (Nikolli, 2020). Sur ce volet touristique, des collaborations de recherche ont été mises en place avec L. Rudzewicz, doctorante et

chargée d'enseignement à l'Université Fédérale de Rio Grande do Sul (Brésil). Durant un séjour de recherche au premier semestre 2017, celle-ci a notamment mis en perspective les enjeux de mise en tourisme des lacs dans le sud du Brésil et ceux observés dans le contexte périalpin (Rudzewicz, 2017; Rudzewicz *et al.*, 2020). Des liens ont également été établis avec G. Muti, professeur de géographie à l'Università dell'Insubria (Varèse/Côme), spécialiste du tourisme lacustre autour des grands lacs italiens (Muti, 2015), avec une mission de terrain sur le lac de Côme, conduite avec A. Nikolli en juin 2018, et la participation à un séminaire de recherche organisé à EDYTEM en décembre 2018.

OBJECTIFS DES JOURNÉES D'ÉTUDE « TERRITOIRES ET PAYSAGES LACUSTRES, DES LACS DE PLAINE AUX LACS DE MONTAGNE »

L'ensemble de ces réflexions a donné lieu à l'organisation des Journées d'étude « Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne ». Organisées sur deux jours, ces journées ont permis d'entendre une quinzaine de communications (premier jour) et d'effectuer une sortie sur le terrain autour des lacs d'Annecy et du Bourget (deuxième jour; cf. **le compte rendu de la sortie de terrain venant clôturer ce volume**). Le projet de tenir des journées d'étude sur les territoires et les paysages lacustres répond à des enjeux scientifiques identifiés dans le cadre du projet Alpine Lakes, tout en ayant comme objectif de répondre aux attentes formulées par les partenaires du projet.

Sur les grands lacs, la demande sociale est en effet manifeste, en attestent notamment trois colloques organisés par le Conservatoire du Littoral dans le cadre de « la France des grands lacs » (première édition à Annecy en 2012, deuxième édition à Sainte-Croix-du-Verdon en 2014, troisième édition en Forêt d'Orient en 2018) et l'ouvrage grand public également publié par le Conservatoire du Littoral (Chartier, 2012)³. On peut encore citer le projet « Grands lacs alpins » (2016-2019) coordonné par le CEN 73 en partenariat avec d'autres acteurs opérationnels⁴. Portant sur cinq lacs (Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon), ce projet s'articulait autour de deux objectifs: le développement du tourisme de nature et la préservation de l'environnement. Il a lui aussi donné lieu à un colloque, intitulé « Grands lacs alpins – Attractifs par nature », organisé en septembre 2019 à Chambéry pour clore les trois années de réflexion. Organisés par des techniciens et des gestionnaires, associant pour partie des chercheurs, ces événements et publications sont la traduction d'attentes fortes de la société sur les problématiques suivantes: enjeux écologiques de restauration/renaturation des milieux

humides, stratégies foncières d'acquisition *versus* pressions foncières sur les rives lacustres, enjeux d'aménagements et d'articulation entre les différents usagers de ces espaces, mise en compatibilité des enjeux de protection et de fréquentation, etc.

Dans ce contexte, les journées d'étude que nous avons organisées en novembre 2019 visaient essentiellement deux objectifs:

1. identifier et tisser des passerelles entre les chercheurs de SHS travaillant sur les espaces lacustres, et avec des acteurs de la société civile;
2. alimenter les recherches engagées sur les espaces lacustres, en abordant des enjeux définitionnels de fond (qu'est-ce qu'un lac?) et des problématiques fonctionnelles, avec un focus sur les enjeux fonciers et touristiques particulièrement marqués autour des grands lacs périalpins desquels notre réflexion est partie. Si les réflexions initiales du projet Alpine Lakes étaient inscrites en géographie sociale et culturelle, ces journées d'étude ont permis d'élargir la réflexion à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, droit, musicologie).

L'appel à communications ne se limitait pas aux lacs de montagne et concernait tous les contextes géographiques, mais les propositions effectivement reçues portent majoritairement sur des lacs alpins, avec deux contributions offrant d'autres éclairages, toujours montagnards, en l'occurrence pyrénéens et andins.

PRINCIPAUX APPORTS DE CES JOURNÉES D'ÉTUDE ET PRÉSENTATION CROISÉE DU CONTENU DES ACTES

Au terme du processus éditorial, douze communications ont été retenues pour figurer dans les actes. Recoupant pour la plupart d'entre elles plusieurs axes de réflexion, la suite de cette introduction vise à les mettre en perspective.

Les lacs : regards croisés sur un objet équivoque

Principalement abordé par les sciences de l'environnement et la géographie physique, l'objet «lac» est essentiellement appréhendé à l'échelle micro (celle de la cuvette lacustre et de la masse d'eau qu'elle contient) et méso (celle du bassin-versant) avec un focus sur la ressource en eau (qualité et quantité). De telles conceptions du lac, et plus largement du système lacustre, minorent les dynamiques liées aux activités humaines et les fonctions sociales, culturelles et économiques qui informent l'espace lacustre pour produire des paysages et des territoires. Rarement discutés en SHS, les bassins lacustres sont des objets équivoques (Touchart, 2000b ; Vernex, 1998). La définition du fait spatial «lacustre» ne va pas de soi : elle est à géométrie variable, à la croisée d'enjeux sociaux, historiques, culturels, politiques et juridiques. Cette interrogation est d'autant plus pertinente que de la manière de définir le lac dépendent des façons d'appréhender et de gérer l'articulation des différentes activités en présence.

Portant sur la partie bolivienne du lac Titicaca, l'article de **J. Blanc Ansari** démontre la co-présence, autour d'un même lac, de différentes approches du fait lacustre, lesquelles évoluent selon les types d'acteurs considérés, les enjeux en présence et la conception des relations entre nature et société. Selon une approche anthropologique, l'autrice souligne différents registres de perception, liant savoirs scientifiques, expertises techniques et savoir-faire autochtones. Appréhendé à la fois comme une masse d'eau potable, comme un milieu écologique à renaturer, comme un espace pourvoyeur de ressources (poissons, matériaux de construction) et comme un espace symbolique marqué par des mythes, croyances et rituels, le lac est nécessairement multiscalair. **J. Blanc Ansari** montre ainsi comment «les enjeux écologiques s'inscrivent dans une pluralité ontologique mêlant les cadres de pensées de la science occidentale et la cosmogonie andine», appelant de ce fait une réflexion sur les modalités de gouvernance de ce lieu et la nécessité que celle-ci tienne compte de cette diversité.

En mobilisant le cadre conceptuel des services écosystémiques, **Y. Baulaz et al.** démontrent quant à eux les liens entre l'identification des services rendus par les lacs et les échelles de définition du système lacustre. Si les services d'approvisionnement en eau potable se sont pendant longtemps satisfaits d'une analyse à l'échelle du bassin versant des eaux entrantes, l'article souligne qu'il est nécessaire d'élargir le champ de la réflexion en prenant en compte les systèmes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les lacs, qui sont marqués par des activités, par des flux et par des échanges complexes. Ce type d'analyse définit l'objet «lac» comme un «*emboîtement d'échelles et de processus biophysiques et socio-économiques*» avec la nécessité de prendre en compte à la fois le milieu écologique, l'aire d'influence des lacs et le bassin-versant dans un système englobant qualifié par les auteurs de «*socio-écosystème lacustre*».

Les apports de la géographie humaine et de l'archéologie soulignent quant à eux l'importance des représentations et des images dans la définition des paysages lacustres et analysent la manière dont ces images impliquent des changements d'échelles dans l'appréhension du fait lacustre. Ainsi, l'article de **C. Jobert et M. Duval** souligne comment la mise en tourisme des lacs depuis la fin du XIX^e siècle s'est accompagnée d'un élargissement des focales d'appréhension du paysage lacustre, de l'étendue du plan d'eau *stricto sensu*, à leur définition en fonction des montagnes environnantes. De manière complémentaire, cette plasticité de l'objet lac est également abordée par **S. Nieloud-Muller** : en analysant l'évolution des représentations et croyances associées aux espaces lacustres de l'Antiquité à nos jours, l'auteur met l'accent sur de constants processus de redéfinition et de relecture de l'objet «lac», en fonction des contextes culturels dans lesquels il prend place.

À travers l'analyse de deux cas d'école concernant la gestion des lacs naturels et artificiels italiens (pollution du lac d'Orta, tragédie de Gleno), **S. Fanetti et al.** interrogent le traitement de l'objet «lac» par les politiques publiques et soulignent l'ambivalence entre, d'une part, «*la narration des lacs comme éléments naturels fondamentaux, objets [...] de protection*» et, d'autre part, «*la pratique réelle des lacs comme objets d'exploitation*». Ils montrent ainsi que les lacs italiens ne constituent pas des «*lacs sujets*» – en matière «*d'attention écologique, de protection juridique, d'études et de politiques socio-territoriales*» – mais des «*lacs objets*», exploités comme des «*externalités positives pour le système économique*» sans que ne leur soit accordée de valeur intrinsèque. Là où d'autres

contributions insistent au contraire sur les valeurs patrimoniales des lacs, cet article met en lumière un net utilitarisme, ce qui atteste la variabilité des valeurs accordées aux espaces lacustres par les sociétés.

Enfin, croisant les entrées juridiques et géographiques, l'article d'**A. Nikolli** et celui de **S. Moulin**, mettent en avant la complexité de l'objet «lac» sur le plan juridique, avec des variations, voire des contradictions en fonction des statuts et des réglementations. **A. Nikolli** montre, d'un point de vue de géographe, comment le droit domaniale a construit l'objet «lac» selon une délimitation spatiale très restrictive se limitant au plan d'eau et souligne que cette définition a été contrainte par le double processus d'urbanisation-privatisation des rives. Quant à l'article de **S. Moulin**, il démontre, en partant d'un point de vue de juriste, comment la mise en œuvre des lois Montagne et Littoral participe tout autant qu'elle atteste d'évolutions dans la manière dont notre société perçoit et définit ce que sont les «lacs».

Environnement et usages des espaces lacustres

Les usages associés aux lacs ont évolué au gré des besoins et des techniques dont ont disposé les sociétés. La succession et la superposition de ces usages et services, recoupant à la fois ceux des mers et ceux des cours d'eau, posent la question de leur mise en tension, d'éventuels conflits et des modes de gouvernance, que ce soit au niveau de leur forme (types d'acteurs impliqués) ou du point de vue de leur efficacité (Leroy et al., 2018).

En combinant différentes échelles de temps, selon des angles d'approche complémentaires, plusieurs articles de ce numéro abordent les usages des espaces lacustres sous l'angle processuel. Sur un plan méthodologique, la mise en perspective de plusieurs articles démontre les liens intrinsèques entre les types de données mobilisées et les échelles de temps retenues pour caractériser les évolutions des usages des espaces lacustres. Ainsi, l'article de **V. Arricau** et **E. Chapron** couple des archives iconographiques (cartes anciennes, photographies) et environnementales (coupes sédimentaires) pour croiser évolutions paysagères et évolution des usages. Mettant en regard des données discursives (écrits littéraires, récits), des artefacts de différentes époques ainsi que des documents iconographiques, **S. Nieloud-Muller** examine quant à lui les liens entre les différents usages des espaces lacustres et les manières que les sociétés ont eues de les représenter, soulignant en retour la complexité des imaginaires lacustres. L'analyse processuelle est également au cœur de l'article de **C. Gauchon** qui retrace l'évolution des usages autour des lacs périalpins français, allant de la navigation, à la pratique de la

pêche, aux premières formes de loisirs et à l'affirmation de fonctions résidentielles, les dernières se superposant aux premières selon des géométries variables.

En parallèle de ce questionnement sur l'évolution des usages et des paysages lacustres, une autre série d'articles analyse la mise en tension entre différentes formes d'usages et les conflits associés. Tel est notamment le cas de l'article de **S. Fanetti et al.** : à partir d'une analyse croisée des lacs naturels et artificiels italiens, les auteurs soulignent la mise en concurrence de différentes formes d'exploitation des lacs, dans une logique de rentabilité économique aux dépens des enjeux environnementaux. Proposant un focus sur les lacs d'Insubrie⁵, **A. Martinoli et al.** démontrent quant à eux l'utilisation, si ce n'est l'instrumentalisation, qui peut être faite des résultats scientifiques pour favoriser certains types d'usages par rapport à d'autres, en l'occurrence préserver les usages liés à une pêche dite «traditionnelle» au détriment d'enjeux de protection de la nature (protection des cormorans).

À partir du cadre conceptuel des services écosystémiques, l'article de **Y. Baulaz et al.** analyse les relations entre l'état écologique des grands lacs et les usages qui en sont faits par les sociétés, avec un focus sur trois «services» différents : la pêche, l'approvisionnement en eau potable et les activités récréatives. En soulignant que «*le suivi des fonctions écosystémiques d'un lac ne suffit pas à renseigner l'état des services écosystémiques*», l'article insiste sur l'importance de la demande sociale et sur la diversité des bénéficiaires d'un même «service», leur nombre pouvant dès lors «engendrer des risques accrus de perturbations et de difficultés d'accès».

Dans un contexte sud-américain, l'article de **J. Blanc Ansari** pose la question de l'articulation des différents usages du lac Titicaca, entre des rejets d'eaux usées liées à l'industrialisation du bassin-versant, des usages traditionnels et une fonction touristique. La gouvernance du lac est en débat, entre l'implication d'instances internationales, celle des services de l'État et les populations locales. Dans une certaine mesure, l'outil juridique apparaît comme un vecteur de conciliation des différents usages en présence. À ce sujet, **S. Moulin** questionne les deux principaux dispositifs réglementaires et juridiques encadrant les usages autour des lacs de montagne français. Elle démontre comment ces dispositifs ont évolué en fonction des usages, de manière à penser leur articulation avec des enjeux de préservation des milieux, sans pour autant que ces derniers prennent le pas sur des enjeux économiques et d'aménagement du territoire. À ce titre, les différents exemples mobilisés montrent bien comment ces textes de loi peuvent donner lieu à différentes interprétations, en fonction des acteurs et des enjeux fonciers autour des lacs, et comment cette mise en application de la loi peut paradoxalement aller à l'encontre des objectifs affichés de contrôle de l'artificialisation des rives lacustres.

Le tourisme lacustre : origines, dynamiques et limites

La réflexion touristique porte essentiellement sur les lacs périalpins qui font l'objet de différentes contributions. Au cours du XIX^e siècle, l'attitude longtemps méfiante des sociétés vis-à-vis des plans d'eau a en effet connu un renversement, qui a conduit à une mise en tourisme progressive des grands lacs, en Italie, en Suisse et dans les Alpes françaises du nord notamment. Des stations thermales qui se tenaient à distance de la nappe d'eau, aux premières villégiatures qui se sont approchées des rives, en passant par l'aménagement de promenades en front de lac et par la création de plages, et jusqu'à la diversification actuelle des loisirs nautiques, l'eau lacustre s'est progressivement imposée comme une ressource touristique connue et reconnue (Vernex, 1987; Gauchon, 2015; Muti, 2015), avec des enjeux de plus en plus forts en matière de réglementation de l'usage touristique des lacs⁶.

À des degrés divers, la dimension touristique ressort de la majorité des contributions présentées dans ces actes. Pour certains auteurs, elle est seulement évoquée, comme dans l'article de **V. Arricau et E. Chapron** qui font part des usages récréatifs de deux lacs du piémont pyrénéen ou encore celui de **J. Blanc Ansari** qui mentionne la mise en tourisme du lac Titicaca. **Y. Baulaz et al.** l'intègrent dans les services rendus par les lacs, tout en soulignant la difficulté posée par leur intégration en raison des formes et des dynamiques multiscalaires prises par les pratiques récréativo-touristiques. **S. Nieloud-Muller** met le fait touristique en regard d'autres éléments, en l'intégrant dans son analyse des représentations des espaces lacustres, tandis que **C. Gauchon** le met en perspective avec l'ensemble des usages des espaces lacustres. Enfin, l'article d'**A. Nikolli** aborde le fait touristique comme un contexte dans lequel se pose un questionnement plus général portant sur l'accès aux rives. L'article souligne que le droit d'accès au lac, pour des usages récréatifs et touristiques, est contraint par l'urbanisation-privatisation des rives et par une application très sporadique des servitudes de passage existantes.

À l'inverse, quatre articles portent spécifiquement sur cette entrée touristique. En mettant en perspective l'essor des stations thermales situées au bord des lacs Léman et du Bourget d'une part, et le développement de représentations musicales d'autre part, l'article de **T. Bonjour** démontre comment ce diptyque a participé à la construction d'une identité sonore de ces deux lacs périalpins, tout en analysant les réseaux de diffusion des pratiques musicales autour de ces derniers. Posant un regard diachronique sur les lacs du Bourget et d'Aiguebelette, l'article de **C. Jobert et M. Duval** propose une analyse des documents promotionnels des lacs savoyards pour questionner, plus largement, leurs trajectoires touristiques. L'article met en exergue des réajustements permanents entre les images touristiques produites par les acteurs touristiques, les principaux aménagements réalisés et les pratiques touristiques observées. Également ciblé sur les lacs périalpins français, l'article de **M. Duval et al.** questionne les échelles auxquelles les lacs sont identifiés comme faisant ressource sur le plan touristique. Il analyse la manière dont les acteurs locaux s'approprient les discours promotionnels bi-départementaux visant à faire des grands lacs des ressources touristiques à l'échelle de la destination Savoie Mont Blanc. *In fine*, l'article démontre la relativité de l'aire d'influence des lacs périalpins étudiés, pour lesquels le statut de ressource touristique est fonction de la proximité kilométrique (distance inférieure à 30km) et de l'accessibilité (temps de trajet inférieur à 40 minutes par la route). Enfin, en proposant une lecture critique du tourisme durable et de sa mise en application aux bords des lacs italiens, **A. Martinolli et al.** démontrent comment les prises de décisions politiques, faisant fi des résultats de la recherche scientifique et des impératifs écologiques, soutiennent le développement de formes de tourisme qui n'ont de durables que le nom. En vue de conforter un électorat qui soit le plus large possible, les acteurs politiques locaux et régionaux jouent, en effet, sur l'affichage environnemental de pratiques touristiques dites durables, sans pour autant que ces dernières aient du sens d'un point de vue écologique.

EN CONCLUSION, LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER DES APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES ET INTÉGRÉES

Chacune avec sa problématique, ces différentes contributions ont permis de démontrer l'importance, mais également la complexité des enjeux en présence autour des espaces lacustres ainsi que les dynamiques interactives dans lesquelles ils prennent place. Selon des géométries variables, on peut considérer que sont en interaction :

1. des enjeux de définition, à la fois sur les plans juridiques, géographiques, environnementaux et ontologiques, dans la mesure où la manière de définir l'emprise spatiale du fait lacustre a des implications directes en termes de gouvernance ;
2. des enjeux environnementaux posés par les usages multiples de ces masses d'eau et plus largement de leur bassin versant ;
3. des enjeux d'aménagement, avec différentes manières de penser l'articulation entre les usages et les pratiques en présence, en fonction d'objectifs écologiques et économiques ;
4. des acteurs intervenant à des échelles différentes et mobilisant des types de compétences variées, pris dans des logiques parfois contradictoires, agissant selon leur degré et champ de compétences, et le plus souvent de manière sectorielle ;
5. des usagers et des usagères qui perçoivent, fréquentent et habitent les espaces lacustres selon différentes modalités, avec la question du partage d'un espace au statut hybride, entre bien commun et bien privé.

La prise en compte de ces différents enjeux appelle le développement de recherches à la fois

interdisciplinaires, à même de mobiliser conjointement différents regards et différentes méthodes dans l'analyse des enjeux des espaces lacustres, et collaboratives, où les acteurs des territoires sont impliqués dans la formulation des questions et des objectifs de recherche. À ce titre, la sortie de terrain, dont les principaux jalons sont présentés à la fin de cet ouvrage, s'est révélée être un temps et un outil pertinents pour échanger des savoirs, mais également pour co-construire des questionnements. Dans une situation immersive, en covisibilité des phénomènes questionnés, les échanges entre les chercheurs et les acteurs de la société civile sont allés bon train. Ces discussions ont notamment mis en lumière, en ce qui concerne les lacs savoyards, la nécessité d'investir plus amplement la question de l'urbanisation des rives lacustres et celle du développement de pratiques récréatives importées du modèle balnéaire (habitations flottantes, pratique du jet ski) avec des promoteurs qui savent tirer parti des outils juridiques en place et de leurs lacunes. De manière transversale, ces échanges ont finalement fait ressortir un besoin de concertation et de recherche sur la question des valeurs : quelles sont les valeurs attribuées aux lacs par les différents acteurs en présence ? Comment appréhender ces différents registres de valeurs ? Dans quelle mesure sont-elles conciliables et dans quelle mesure peuvent-elles être durablement articulées dans le cadre de démarches intégrées ? Au final, quels lacs voulons-nous pour demain ? Autant de questionnements auxquels les contributions de ce volume apportent de premiers éléments de réponse qui mériteraient d'être approfondis lors de prochaines recherches.

NOTES

- ¹ Formé à partir de la racine grecque *limn'*, le terme de « limnologie » renvoie à l'étude des eaux stagnantes en général (lacs, marais, étangs) dont F.-A. Forel (1841-1912) est considéré comme le fondateur (Bertola, 1999). Il faut donc différencier les termes « limnique » ou « limnologique », plus englobants, du terme « lacustre » (du latin *lacus*), employé dans ces actes, qui renvoie aux seuls lacs.
- ² Depuis 2017, l'agence touristique départementale de Savoie a fusionné avec d'autres structures au sein d'AGATE, Agence Alpine des Territoires.
- ³ Le Conservatoire du littoral, créé en 1975, est compétent sur les lacs d'une superficie de plus de 1000 ha. En pratique, il intervient essentiellement sur les lacs alpins (Annecy, Bourget, Léman, Serre-Ponçon et Sainte-Croix du Verdon), sur les lacs du Massif central (Vassivière, Bort-les-Orgues, Grandval, Naussac, Pareloup) ainsi que sur les lacs de l'Est (Der-Chantecoq, Forêt d'Orient, Madine, Vouglans) (bulletin *EntreLacs*, n° 6, 2019).
- ⁴ Un acteur du développement touristique (Grande Traversée des Alpes) et des gestionnaires d'espaces naturels (Asters, CEN PACA, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon, Conservatoire du Littoral). Voir : <https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org>
- ⁵ Le terme d'Insubrie, peu courant en français et d'usage récent en italien, désigne une région située au nord de Milan, à cheval entre le Piémont, la Lombardie et le canton suisse du Tessin, qui tiendrait son nom du peuple celte des Insubres, dont l'existence historique est cependant sujette à débats. Le terme a émergé dans les années 1980 dans le cadre d'un projet d'intégration transfrontalière, *Regio Insubrica*, porté par des acteurs économiques et politiques, notamment souverainistes. En tout état de cause, la région ainsi désignée inclut de nombreux lacs (en particulier les lacs Majeur, de Côme, de Lugano, d'Orta et de Varèse).
- ⁶ « À qui appartiennent les lacs de montagne ? », article sur les enjeux de régulation de l'accès aux lacs périalpins pour différents types d'activités récréativo-touristiques, <https://www.cipra.org/fr/nouveautes/a-qui-appartiennent-les-lacs-de-montagne>, dernière consultation le 08/11/2020.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD F., GIGUET-COVEX C., WILHELM B., JENNY J.-P., SABATIER P., POULENARD J., DESMET M., ENTERS D., RÉVILLON S., MILLET L., DEBRET M., PIGNOL C., MALET E. et FANGET B., 2014. L'objet emblématique lacs de montagne. L'étude des sédiments lacustres au laboratoire EDYTEM. In L. ASTRADE et J.-J. DELANNOY (dir.), Dix ans de recherche au laboratoire EDYTEM. Le Bourget du Lac, Collection Edytem, 16, 107-118.
- BARRAQUÉ B., 1986. L'eau du lac d'Annecy. *Annales de la Recherche Urbaine*, 30 (1), 24-33.
- BARRAQUÉ B., BLEY D., BOËTSCH G., MASALI N. et RABINO MASSA E. (dir.), 1995. L'homme et le lac - Usages et représentations de l'espace lacustre. Actes des VI^e journées de la Société d'Écologie Humaine (Cadenabbia-Griante, juin 1994), publiés comme supplément à *Écologie Humaine*, 13, 192 p.
- BARTOUT P. et TOUCHART L., 2013. L'inventaire des plans d'eau français : outil d'une meilleure gestion des eaux de surface. *Annales de géographie*, 691 (3), 266-289.
- BARTOUT P. et TOUCHART L., 2017. Le territoire limnique, une alternative à la gouvernance des plans d'eau par masses d'eau ? *VertigO*, 17 (3), 38 p.
- BAULAZ Y., 2020. Évolution des socio-écosystèmes des grands lacs alpins et leurs services écosystémiques à l'épreuve des pollutions. Thèse de géographie, Université Savoie Mont Blanc, 480 p.
- BERTOLA C., 1999. François-Alphonse Forel (1841-1912). In C. BERTOLA, C. GOUMAND et J.-F. RUBIN (dir.), Découvrir le Léman, 100 ans après François-Alphonse Forel. Musée du Léman, Nyon – Slatkine, Genève, 3-17.
- BILLAUD Y., LANGENEGGER F. et BRIGAND R., 2013. Formes de l'habitat palafittique sur les rives du lac du Bourget (Savoie, France) à la fin de l'âge du Bronze. *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 24, 237-251.
- BRANCELJ A., 2016. La patrimonialisation à la croisée des dynamiques de désignation, d'appropriation et de valorisation, Les enjeux autour des sites palafittiques, un patrimoine méconnu, invisible et sériel. Mémoire de Master 2 Géographie, Université Savoie Mont Blanc, 157 p.
- CHARTIER O., 2012. La France des grands lacs : un patrimoine à préserver. Paris, Gallimard, 137 p.
- DAVIGNON J.-F., 1979. La condition juridique des lacs. Domanialité publique et protection de la nature. *AJDA*, 3-14.
- DE GROOT R.S., ALKEMADE R., BRAAT L., HEIN L. et WILLEMEN L., 2010. Challenges in integrating the concept of ecosystem services and values in landscape planning, management and decision making. *Ecological Complexity*, 7 (3), 260-272.
- DORIOZ J.-M., PELLETIER J.-P. et BENOIT P., 1998. Physico-chemical properties and bioavailability of particulate phosphorus of various origin in a watershed of Lake Geneva (France). *Water Research*, 32 (2), 275-286.
- DUCLOS C., 2018. Quels sont les facteurs qui ont influencé le développement récent des pratiques touristiques sur et aux abords des grands lacs alpins ? Mémoire de Master 2 Géographie, AgroParisTech – Paris, 80 p.
- DUVAL M., BRANCELJ A. et GAUCHON C., 2018. Rendre visibles les vestiges archéologiques : possibilités de valorisation des sites palafittiques préhistoriques alpins. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 153, 17-23.
- DUVAL M., BRANCELJ A., POTIN-FINETTE A. et GAUCHON C., 2017. L'inscription au patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ? Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées. In C. DUNNING et E. DUNNING (dir.), Paysages, entre archéologie et tourisme. Bienne, Archeo Tourism, 60-87.
- FERRATA C., 2007. La fabrication du paysage dans la région des lacs du Sud des Alpes. *Le Globe*, 147 (1), 29-48.
- FLORET J. et HUBERT P., 1977. Les fonctions socio-économiques du lac Léman. *Revue de géographie alpine*, 65 (2), 181-201.
- GALLINO S. et GAUCHON C. (dir.), 2009. L'Hydrothermalisme en domaine continental. Fonctionnement, ressource et patrimoine. Le Bourget du Lac, Collection Edytem, 16, 112 p.
- GAUCHON C., 2015. Comment s'est développé le tourisme autour des lacs ? In B. MONTUELLE et A. CLÉMENS (dir.), Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions. Villeurbanne, Zone atelier bassin du Rhône et Observatoire des lacs alpins, GRAIE, 188-189.
- HACKBART V., DE LIMA G. et DOS SANTOS R., 2017. Theory and practice of water ecosystem services valuation: where are we doing? *Ecosystem Services*, 23, 218-227.
- HALL C. M. et HÄRKÖNEN T. (dir.), 2006. Lake tourism : an integrated approach to lacustrine tourism systems. Clevedon, Channel view publications, 235 p.

- JACQUET S., DOMAIZON I., POULENARD J. et ARNAUD F., 2008. Autour du Lac du Bourget. Actes du colloque du Bourget du lac, 15-17 mai 2006.
- JOBERT C., 2017. L'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, Approche géo-historique. Mémoire de Master 1 Géographie, Université Savoie Mont Blanc, 72 p + fascicule documentaire.
- KEELER B. L., POLASKY S., BRAUMAN K. A., JOHNSON K. A., FINLAY J. C., O'NEILL A., KOVACS K. et DALZELL B., 2012. Linking water quality and well-being for improved assessment and valuation of ecosystem services, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 109 (45), 18619-24.
- KLESSIG L. L., 2001. Lakes and society: The contribution of lakes to sustainable societies. *Lakes & Reservoirs*, 6 (2), 95-101.
- LARRIERU E., 1910. Le régime légal du lac d'Annecy. Thèse de droit, Université de Paris, 71 p.
- LASLAZ L., GAUCHON C. et PASQUET O., 2015. Atlas Savoie Mont Blanc. Au carrefour des Alpes, des territoires attractifs. Paris, Autrement, 96 p.
- LEROY D., GUTIÉRREZ MALAXECHEBARÍA A. M., ANTOINE J.-M. et ANGÉLIAUME-DESCAMPS A., 2018. Gouvernance territoriale de l'environnement et conflits d'usage. Le cas du bassin versant du lac de Tota (Boyacá, Andes colombiennes). *EchoGéo*, 43, 30 p.
- LÉVY B., MATOS R. et RAFFESTIN S., 1998. L'évolution de la représentation du Léman à travers les guides et la promotion touristiques du XIX^e siècle à nos jours: le cas genevois. *Le Globe*, 138 (1), 73-92.
- MAGNI D. et CHINAGLIA N., 2007. Alpine Lakes. A common approach to the characterization of lakes and their catchment area. *Alpine Lakes Network (Interreg III B "Alpine Space")*, 241 p.
- MAGNY M., BÉGEOT C., PEYRON O., RICHOSZ I., MARGUET A. et BILLAUD Y., 2005. Habitats littoraux et histoire des premières communautés agricoles au néolithique et à l'âge du bronze: une mise en perspective paléoclimatique. In Ph. DELLA CASA et M. TRACHSEL (dir.), WES'04, Wetland Economies and Societies. Zurich, Chronos, 133-142.
- MANGOT J.-F., DOMAIZON I., TAIB N., MAROUNI N., DUFFAUD E., BRONNER G. et DEBROAS D., 2012. Short term dynamics of diversity patterns: evidence of continual reassembly within lacustrine small eukaryotes. *Environmental Microbiology*, 15 (6), 1745-1758.
- MARGUET A. et REY P.-J., 2007. Le Néolithique dans les lacs alpins français: un catalogue réactualisé. In M. BESSE (dir.), Sociétés néolithiques; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Neuchâtel, Cahier d'Archéologie Romande, 108, 379-406.
- MATHIEU J., 2019. Essai de définition des espaces touristiques lacustres périalpins à partir de l'analyse des documents promotionnels et des discours des offices de tourisme de Savoie Mont Blanc. Mémoire de Master 2 Géographie, Université de Lorraine, 118 p.
- MIÈGE J., 1933. La vie touristique en Savoie. *Revue de géographie alpine*, 21, 749-817.
- MIÈGE J., 1934. La vie touristique en Savoie. *Revue de géographie alpine*, 22, 5-213.
- MONIN V., 2015. La gestion des sites palafittiques préhistoriques des lacs d'Annecy et du Bourget: quels potentiels facteurs de vulnérabilités et réponses des élus, acteurs et usagers des lacs? Mémoire de Master 1 Géographie, Université Savoie Mont Blanc, 124 p.
- MONTUELLE B. et CLÉMENS A., 2015. Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions. Villeurbanne, Zone atelier bassin du Rhône et Observatoire des lacs alpins, GRAIE, 205 p.
- MUTI G., 2015. Il lago di Como, Turismo, territorio, imagine. Milano, Edizioni Unicopli, 234 p.
- NICHOLLS S. et CROMPTON J. L., 2018. The contribution of scenic views of, and proximity to, lakes and reservoirs to property values. *Lakes & Reservoirs*, 23 (1), 63-78.
- NIKOLLI A., 2016. Les grands lacs alpins, des espaces publics? Le «droit au lac» face aux restrictions d'accès aux rives lacustres. Étude de cas du lac d'Annecy, de la rive française du Léman et du lac du Bourget. Mémoire de Master 2 Géographie, ENS de Lyon, 160 p.
- NIKOLLI A., 2018. Les rives lacustres comme espaces publics: essai de cartographie. L'exemple du lac d'Annecy. *Mappemonde*, 123, 22 p.
- NIKOLLI A., 2019. Accéder aux rives des lacs périalpins: un droit aux espaces publics au défi de la privatisation (Annecy, Bourget, Léman, Côme). Thèse de géographie, Université Savoie Mont Blanc, 601 p.
- NIKOLLI A., 2020. Tourisme et privatisation littorale: autour du privilège spatial de l'accès exclusif aux fronts d'eau. L'exemple des grands lacs périalpins savoyards (Annecy, Bourget, rive française du Léman). *Mondes du Tourisme*, 17, 24 p.
- ORR B. D. et PICKENS J. B., 2003. Public Access to Lake Superior and Attribute Values of Proximate Non-Shoreline Property. *Journal of Great Lakes Research*, 29 (4), 616-629.
- PAOLI N., 1995. Législation environnementale, protection écologique et valorisation des ressources: l'exemple des lacs italiens. In B. BARRAQUÉ, D. BLEY, G. BOËTSCH, M. MASALI et

- E. RABINO MASSA (dir.), L'homme et le lac - Usages et représentations de l'espace lacustre. Actes des VI^e journées de la Société d'Écologie Humaine (Cadenabbia-Griante, juin 1994), publiés comme supplément à *Écologie Humaine*, 13, 125-132.
- POTIN-FINETTE A., 2016. Palafittes, un patrimoine pour tous? Étude du processus de patrimonialisation des sites palafittiques autour des lacs du Bourget et d'Aiguebelette. Mémoire de Licence 3 de sociologie, Université Savoie Mont Blanc, 157 p.
- RUDZEWICZ L., 2017. Les significations des paysages de l'eau à l'émergence de nouvelles formes de tourisme au sud du Brésil. Communication orale, colloque ASTRES, Tourisme(s) et Adaptation(s): environnements, pratiques, aménagements & politiques, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
- RUDZEWICZ L., BAULAZ Y. et PEYRACHE-GADEAU V., 2020. Les représentations du paysage lacustre par le prisme du tourisme: application au lac d'Aiguebelette (Savoie - France). *Mondes du tourisme*, 17, 20 p.
- TOUCHART L., 2000a. *Les lacs : origine et morphologie*. Paris, L'Harmattan, 202 p.
- TOUCHART L., 2000b. Qu'est-ce qu'un lac? *Bulletin de l'association de géographes français*, 4, 313-322.
- TOUCHART L., 2002. Limnologie physique et dynamique: une géographie des lacs et des étangs. Paris, L'Harmattan, 395 p.
- TOUCHART L. (dir.), 2007. Géographie de l'étang. Des théories globales aux pratiques locales. Paris, L'Harmattan, 228 p.
- TOUCHART L., BARTOUT P. et NEDJAI R., 2014. La géographie limnologique en France: conjugaison de l'espace et du temps pour la compréhension des relations homme-milieu. *Bulletin de la société géographique de Liège*, 62, 81-91.
- VERNEX J.-C., 1985. Paysage et société: l'exemple du littoral du Lac d'Annecy. *Le Globe*, 125 (1), 273-287.
- VERNEX J.-C., 1987. Évolution des pratiques et aménagement des plans d'eau: les Bains du Lac (exemple du lac d'Annecy). *Revue de Géographie Alpine*, 75 (2), 197-212.
- VERNEX J.-C., 1989. Évolution des pratiques de loisirs et espace littoral lacustre. Une étude de cas: le lac d'Annecy (France). *Le Globe*, 129 (1), 37-47.
- VERNEX J.-C., 1993. L'invention des lieux touristiques. *Le Globe*, 133 (1), 15-28.
- VERNEX J.-C., 1996a. Les lacs alpins, espaces saturés? Pour une approche subjective de la densité. *Méditerranée*, 84 (3), 35-36.
- VERNEX J.-C., 1996b. Histoire des bains: cent ans de baignades dans nos lacs. Léman, Annecy, Bourget. Genève, Junod, 126 p.
- VERNEX J.-C., 1998. Qu'est-ce qu'un lac? De l'imaginaire lacustre à l'aménagement. *Le Globe*, 138 (1), 7-16.
- VERNEX J.-C., 1999. L'imaginaire lacustre: la spécificité lémanique dans le cadre des lacs alpins. In C. BERTOLA, C. GOURMAND et J.-F. RUBIN (dir.), *Découvrir le Léman 100 ans après François-Alphonse Forel*. Musée du Léman, Nyon – Slatkine, Genève, 789-797.
- VERNEX J.-C., 2009. Le beau paysage lacustre: archéologie d'un regard. In B. LIABEUF (dir.), *Avec vue sur lac. Regards sur les lacs alpins du XVIII^e siècle à nos jours*. Lyon, Annecy, Fage, Musée-château d'Annecy, 41-52.
- WIRST-SUSINI R., 2018. La qualité de l'eau des grands lacs alpins à l'interface entre deux fonctions en apparence contradictoires: approvisionnement en eau potable et réceptacle d'eaux usées. Mémoire de 3^e année d'école d'ingénieur, Grenoble-INP ENSE3, 29 p.

Achévé d'imprimer en juin 2021
Pure Impression
451 rue de la Mourre
34130 MAUGUIO

LACS ET SOCIÉTÉS : ÉCLAIRAGES ALPINS, PYRÉNÉENS ET ANDINS

Sommaire

- Y. PERRETTE et J. POULENARD - Éditorial « Et si on bossait sur les lacs ? »
- M. DUVAL *et al.* - Introduction : les lacs au prisme des sciences humaines et sociales
- Y. BAULAZ *et al.* - Exploration fonctionnelle du territoire des grands lacs alpins par le prisme des services écosystémiques
- C. GAUCHON - Paysages et usages des lacs alpins

Partie 1.

Les lacs : regards croisés sur un objet équivoque

- S. FANETTI *et al.* - Théorie et pratique des lacs en Italie. Normes, fonctions et cas paradigmatiques
- S. MOULIN - Ô droit ! Suspend ton vol ! La protection des rives des lacs de montagne de la théorie juridique à la pratique alpine
- A. NIKOLLI - Lacs publics mais rives (en partie) privées : analyse d'un paradoxe géo-légal
- S. NIELOUD-MULLER - Les représentations de l'espace lacustre de l'Antiquité à nos jours. Réflexions à partir d'exemples savoyards

Partie 2.

Environnement et usages des espaces lacustres

- V. ARRICAU et E. CHAPRON - Archives historiques et sédimentaires des paysages lacustres du piedmont des Pyrénées (lacs de Barbazan et de Loures-Barousse, Haute Garonne, France)

Partie 3.

Le tourisme lacustre : origines, dynamiques et limites

- A. MARTINOLI *et al.* - Biodiversité et durabilité touristique des lacs d'Insubrie. Rhétorique, pratiques et problèmes de gestion du territoire
- T. BONJOUR - La valorisation musicale des grands lacs périalpins : l'ennui ou la fête
- C. JOBERT et M. DUVAL - La trajectoire touristique des lacs de Savoie : apports des documents promotionnels dans l'analyse de l'évolution de lieux touristiques
- M. DUVAL *et al.* - Le tourisme lacustre comme stratégie de diversification d'une destination touristique estampillée « montagne » : entre discours et réalité

Compte rendu d'excursion

- M. BARRIL *et al.* - D'un lac à l'autre : trace GPS améliorée d'une excursion de terrain

La « Collection EDYTEM » a pour objet de souligner l'apport de la géographie, de la géologie et des sciences de l'environnement dans l'étude des milieux et territoires de montagne.

Déclinée en « numéros thématiques », elle met en avant les travaux réalisés au sein du laboratoire EDYTEM et les résultats de ses programmes et actions de recherche.



35 euros

ISBN : 978-2-37741-061-3
ISSN : 1762-4304

